

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## DNCA GLOBAL EMERGING EQUITY est un compartiment de NATIXIS AM FUNDS (la « SICAV »).

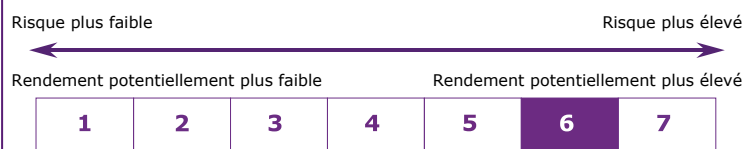
I/A (EUR) ISIN LU0935236520 - I/D (EUR) ISIN LU0935236959

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI) sur sa durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Le MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI) est un indice suivant la performance des marchés mondiaux d'actions des pays émergents. Il inclut les grandes, moyennes et petites capitalisations et recouvre de façon exhaustive ces tailles de capitalisation. Dans le même temps, le Compartiment respecte une approche d'Investissement durable et responsable (« IDR ») par l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement).
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- Le Compartiment a recours à une stratégie d'investissement de conviction reposant sur une approche axée sur la Croissance de qualité à un prix raisonnable (« CPR de qualité ») (définie comme une stratégie d'investissement de sélection de titres qui vise à combiner les principes de l'investissement axés sur la croissance, c'est-à-dire à rechercher des sociétés ayant un potentiel de croissance élevé, et du prix raisonnable, c'est-à-dire à rechercher des actions présentant un potentiel de hausse par rapport à cette croissance potentielle) et sur une approche d'investissement durable et responsable (IDR), toutes deux mises en œuvre simultanément par le Gestionnaire Financier par Délégation. Le Gestionnaire Financier par Délégation choisit les titres de manière systématique en fonction (1) de caractéristiques telles que la qualité de la marque, de la gestion et des indicateurs financiers, tout en offrant des perspectives substantielles et durables de croissance à moyen et long terme ; et (2) d'une approche IDR qui repose sur l'intégration ESG tout au long du processus d'investissement, de recherche et de valorisation des sociétés.
- Les critères ESG sont contraignants et couvrent en permanence au moins 90 % de l'actif net du Compartiment investi dans des actions cotées. Le Compartiment peut investir dans les titres d'entreprises à grande, moyenne et petite capitalisation. Le Compartiment vise à détenir un nombre limité de titres pour constituer un portefeuille concentré. Le Compartiment a une exposition d'au moins 60 % au marché d'actions mondiales ou aux marchés d'actions dans plusieurs pays, et ce à tout moment. Les investissements du Compartiment dans des actions chinoises, le cas échéant, sont effectués par le biais d'investissements dans des « actions B ». Les actions chinoises peuvent inclure des actions « A » éligibles via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Conformément à sa stratégie d'investissement, le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des actions ou des titres assimilés à des actions sur les marchés d'autres pays que ceux qui composent l'indice MSCI Emerging Markets. Dans une optique d'optimisation du portefeuille, le Compartiment peut investir dans des titres assimilés à des actions.
- Le Compartiment peut recourir à des produits financiers dérivés dans un but de couverture et d'investissement, et peut conclure des opérations de prêt et d'emprunt de titres ainsi que des contrats de mise et de prise en pension.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg, à l'exception des jours ouvrables lors desquels les marchés de Chine, de Corée, de Hong Kong et de Taïwan sont simultanément fermés, avant 13 h 30.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés émergents des actions.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

#### Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.
  - Stock Connects : Le Fonds peut investir dans des Actions « A » chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, lesquels sont assujettis à des contraintes de compensation et de règlement supplémentaires, à d'éventuels changements réglementaires ainsi qu'à un risque opérationnel et de contrepartie.
- Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

## FRAIS DU FONDS

| Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :                                                                                                                                                                                                                                         |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Néant  |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Néant  |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais. |        |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année :                                                                                                                                                                                                                                                            |        |
| Frais courants                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1,01 % |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :                                                                                                                                                                                                                                             |        |
| Commission de performance                                                                                                                                                                                                                                                                              | Néant  |

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

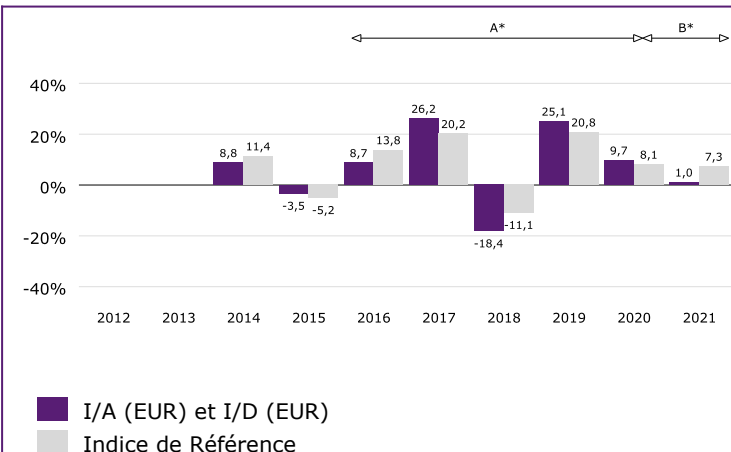
Le montant des frais courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



A\* : Changement d'Indice de Référence : MSCI EMERGING MARKETS INVESTABLE MARKET INDEX (IMI), à compter du 19 février 2016.

B\* : Changement important approuvé le 24 août 2020 : la stratégie d'investissement intègre des critères d'investissement socialement responsable dans le processus de sélection des titres.

- Le Compartiment a été créé en 2013.
- Les Catégories d'actions I/A (EUR) et I/D (EUR) ont été créées en 2013.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : euro.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse:** Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.